SAv18 - LEZARDE

- 213 km^2
- 51 300 habitants
- 38 km de cours d'eau

Cette unité hydrographique se caractérise à l'amont par un plateau agricole (polyculture élevage et cultures industrielles) très sensible à l'érosion et aux ruissellements, et une vallée encaissée urbanisée où les problèmes aigus de gestion des eaux pluviales entraînent des inondations récurrentes.

Masses d'eau souterraines et captages Grenelle

Masses d'eau superficielles (rivières et littoral)

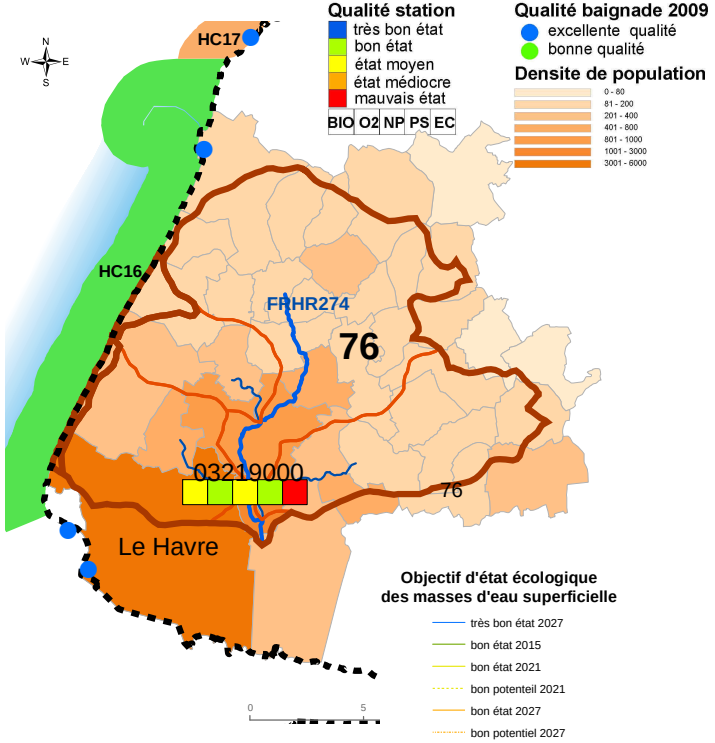

La **Lézarde (R274)** est classée comme masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en raison d'altérations morphologiques irréversibles (agglomération havraise) qui limitent ses potentialités biologiques. Elle est soumise aux enjeux suivants : morphologie (étangs en fond de vallée, urbanisation, recalibrages), questions quantitatives, ruissellements – érosion et pollutions diffuses (nitrates et pesticides).Elle est de plus en mauvais état chimique, du fait d'une contamination par les HAP.

La **masse d'eau souterraine 3202** est contaminée par les nitrates et elle doit, pour atteindre le bon état quantitatif, faire l'objet de mesures spécifiques pour une meilleure gestion de la ressource.

La **masse d'eau côtière Le Havre-Antifer (C16)** est classée comme fortement modifiée du fait des aménagements portuaires. Elle connaît des blooms de phytoplanctons toxiques et des proliférations d'algues vertes, et certains compartiments sont mal connus (benthos). L'existence d'une zone protégée au titre de Natura 2000 (le littoral cauchois) renforce l'enjeu de préservation des milieux humides sur le trait de côte. Les eaux de baignade sont de qualité moyenne et restent fragiles en cas d'événements pluvieux.

La méthode d'évaluation de l'état des eaux douces de surface utilisée pour les cartes du SDAGE est définie dans un Guide technique du MEEDDAT paru en mars 2009. Les cartes d'état aux stations détaillent les différentes composantes de l'état écologique sur la période de référence 2006-2007 : indices biologiques (BIO), cycle de l'oxygène (O2), Nutriments (NP) et Polluants spécifiques (PS). EC désigne l'état chimique évalué sur la base de la contamination des eaux par les 41 substances prioritaires sur cette même période 2006-2007.

Masses d'eau côtières – Etat initial[1] et objectifs[2]

Masses d'eau		type	Etat écologique initial	Etat chimique initial	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
Le Havre - Antifer	C16	fortement modifiée			Bon potentiel 2021	Bon état 2021
Pays de Caux sud	C17	naturelle			Bon état 2021	Bon état 2021

Masses d'eau souterraines – état initial[3] et objectifs[3]

Masses d'eau		Etat chimique initial			Etat quantitatif initial	Objectif d'état chimique	Objectif d'état quantitatif
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	Mauvais	Nitrates	Tendance à la hausse des concentrations en NO3 à inverser	Mauvais	Bon état 2027	Bon état 2015

Masses d'eau superficielles – état initial[4] et objectifs[3]

Masses d'eau		type	Etat écologique initial		Etat chimique initial (41 substances)	Etat chimique initial (hors HAP/DEHP)	Objectif d'état écologique	Objectif d'état chimique
La Lézarde de sa source au confluent du Canal de Tancarville	FRHR274	fortement modifiée	Moyen	NO2, IBGN, IBD	Mauvais	Bon	Bon potentiel 2021	Bon état 2027
La Clinarderie ou Curande	FRHR274-H7320600	naturelle	Médiocre	expertise : morphologie	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
Le ruisseau des Rouelles	FRHR274-H7340600	naturelle	Médiocre	expertise : rejets, ruissellements, habitats	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015
La rivière de Saint-Laurent	FRHR274-H7360600	naturelle	Moyen	expertise : rejets, ruissellements, habitats	non suivie	non suivie	Bon état 2021	Bon état 2015

Des fiches de synthèse de la qualité mesurée aux stations de suivi des eaux superficielles sont disponibles sur simple demande auprès du Service Etude et Milieux de la Direction Territoriale et Maritime Seine-aval de l'agence de l'eau ou bien, pour la région Haute-Normandie, en téléchargement sur le site de la DREAL Haute-Normandie via l'interface Carmen[5].

Eaux souterraines – enjeu protection de la ressource

Masses d'eau		Nombre de BAC prioritaires		
		Grenelle	SDAGE	9ème Programme agence
Craie altérée de l'estuaire de Seine	3202	1	7	1

Eaux superficielles –enjeu continuité écologique

Masses d'eau		Classements actuels				Propositions de classements		Nombre d'ouvrages Grenelle
		Cours d'eau réservés	L 432-6 (décret)	L 432-6 (arrêté de désignation des espèces)	ZAP anguilles (priorité 1)	L 214-17 (Liste I)	L 214-17 (Liste II)	
La Lézarde de sa source au confluent du Canal de Tancarville	FRHR274	oui				oui		
La Clinarderie ou Curande	FRHR274-H7320600							
Le ruisseau des Rouelles	FRHR274-H7340600							
La rivière de Saint-Laurent	FRHR274-H7360600							

[1] Etabli sur la base des suivis phytoplancton 2002-2007 et macro-invertébrés benthiques de substrat meuble 2007, complétés à dire d'experts.
[2] SDAGE Seine et côtiers normands 2010-2015
[3] Etabli sur la base de la chronique de données 1995-2005, complétées à dire d'experts.
[4] Etabli sur la base de la chronique de données 2006-2007, complétées à dire d'experts.
[5] http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/suiviqualitatifdeseauxsuperficielles.map